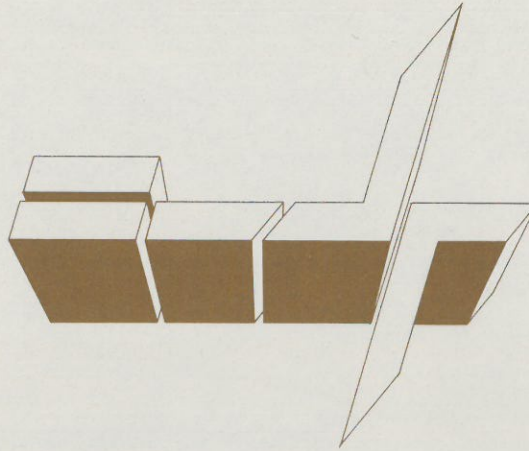




INSTITUT ROMAND DE
RECHERCHES ET DE
DOCUMENTATION
PÉDAGOGIQUES
45, faubourg de l'Hôpital
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038 24 41 91
DOCUMENTATION

SOUDAIN ACCELERATION EUROPEENNE
EN MATIERE DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS

MOINS QU'UN CANARI ?

Jacques-André TSCHOUMY

NE DOIT PAS QUITTER
LE SERVICE



OUVERTURES

91.403 - Septembre 1991

SOUDAINE ACCELERATION EUROPEENNE
EN MATIERE DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS

MOINS QU'UN CANARI ?

Jacques-André TSCHOUMY

TSCHOUMY, Jacques-André. - Soudaine accélération européenne en matière de formation des enseignants : moins qu'un canari ? / Jacques-André Tschoumy. - Neuchâtel : Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1991. - 11 p. ; 30 cm. - (Ouvertures ; 91.403)

Europe
Suisse romande
Formation des enseignants
Enseignant
Orientation professionnelle
Enseignant du primaire
Système d'enseignement
Enseignement supérieur

La reproduction, totale ou partielle, des publications de l'IRDP est en principe autorisée à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.

**SOUDAINE ACCELERATION EUROPEENNE EN MATIERE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**

Jacques-André TSCHOUMY

Résumé

La formation des enseignants primaires fut pendant longtemps secondaire et synchronique, à l'Ecole normale. Dès 1960, elle devint consécutive et post-secondaire.

Or, elle est en train de devenir consécutive et universitaire dans plusieurs pays européens, dont la France, dès l'automne 1991.

Cette évolution vers une «universitarisation» de la formation enseignante de tous les degrés a été l'occasion d'un Symposium spécialement consacré à ce sujet, à Anvers (B), en juillet 1991.

Ce document analyse ce développement en regard de la situation des cantons latins en Suisse.

UNVERMITTELTE BESCHLEUNIGUNG AUF DEM GEBIET DER LEHRERBILDUNG IN EUROPA

Jacques-André Tschoumy

Zusammenfassung

Die Ausbildung der Primarlehrer erfolgte während langer Zeit synchron zur Stufe Mittelschule am Lehrerseminar, seit 1960 dann anschliessend an die Mittelschule.

Nun ist sie in mehreren europäischen Ländern im Begriff, auf die Stufe Universität verlegt zu werden, so auch in Frankreich ab Herbst 1991.

Diese Entwicklung der Lehrerbildung aller Stufen hin zur «Universitarisierung» gab den Anstoss zu einem Symposium im Juli 1991 in Antwerpen (B), das speziell diesem Thema gewidmet war.

Das vorliegende Dokument analysiert diesen Trend mit Blick auf die Lage in den romanisch-sprachigen Kantonen der Schweiz.

TABLE DES MATIERES

	Page
Moins qu'un canari ?	1
L'évolution	2
Les trois étapes des politiques de formation des enseignants en Europe (<i>Tableau</i>)	3
Pourquoi cette accélération ?	4
La formation des enseignants primaires en Europe (<i>Tableau</i>)	6
Les paramètres d'une réussite	7
L'opposition se lève: trop tard !	9
La situation dans les cantons latins suisses (<i>Tableau</i>)	10

SOUDAIN ACCELERATION EUROPEENNE EN MATIERE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

MOINS QU'UN CANARI ?

Le vétérinaire que vous appelez aux soins de votre canari a suivi une dizaine de semestres d'études universitaires. Or, l'instituteur n'est pas universitaire. «Voilà qui n'est pas normal !», affirme-t-on de plus en plus en Europe.

Pendant combien de temps encore le soin d'un canari va-t-il postuler plus de compétences que le soin des enfants ?

L'enseignement relève-t-il d'un art au point qu'une telle discrimination perdure ? Encore que cette affirmation ne soit pas démontrée, il s'agit là réellement d'un des nombreux enjeux débattus actuellement en Europe, en France, et en Belgique singulièrement, où des projets très concrets d'universitarisation de toutes les catégories enseignantes sont en voie de réalisation ou d'études.

En France, et dans toutes les Académies, c'est le 16 septembre 1991 que tous les candidats à l'enseignement ont débuté leurs études à l'Université, de la maîtresse enfantine au professeur de lycée. «Salut, les instit', et merci !» On sera professeur d'école, ou professeur de lycée, mais les formations seront équivalentes et, à indice-horaire identique, les salaires seront les mêmes. Les termes de «primaire» et de «secondaire» seront des termes devenus archéologiques au point que certains affirment qu'on assiste cette année à la fin des Ecoles normales du XIXe siècle, ces Ecoles normales qui avaient fondé la République après la Révolution et dont l'image figure au musée imaginaire de tous les Français; comme le panache blanc d'Henri IV et le vase de Soissons.

Et bien, cet imaginaire s'écroule avec la disparition des Ecoles normales au profit des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM), Instituts autonomes à l'image des IUT (Instituts Universitaires Techniques), mais toujours dans le cadre universitaire, et «à niveau universitaire».

L'évolution

Soudaine aura été l'accélération de la formation des enseignants en trente ans, soit depuis 1960 environ, dans la plupart des systèmes scolaires européens. Au modèle synchronique de niveau secondaire (l'ancienne Ecole normale) s'est substitué un modèle consécutif post-secondaire (un Institut pédagogique post-bac). Et maintenant se profile le modèle consécutif universitaire (cf. le tableau annexe). Trois modèles se disputent donc la formation des enseignants en trente ans, alors que l'ancienne Ecole normale avait perduré pendant plus de cent ans (En Suisse, la plupart des Ecoles normales s'étaient créées dans les années 1830/1840).

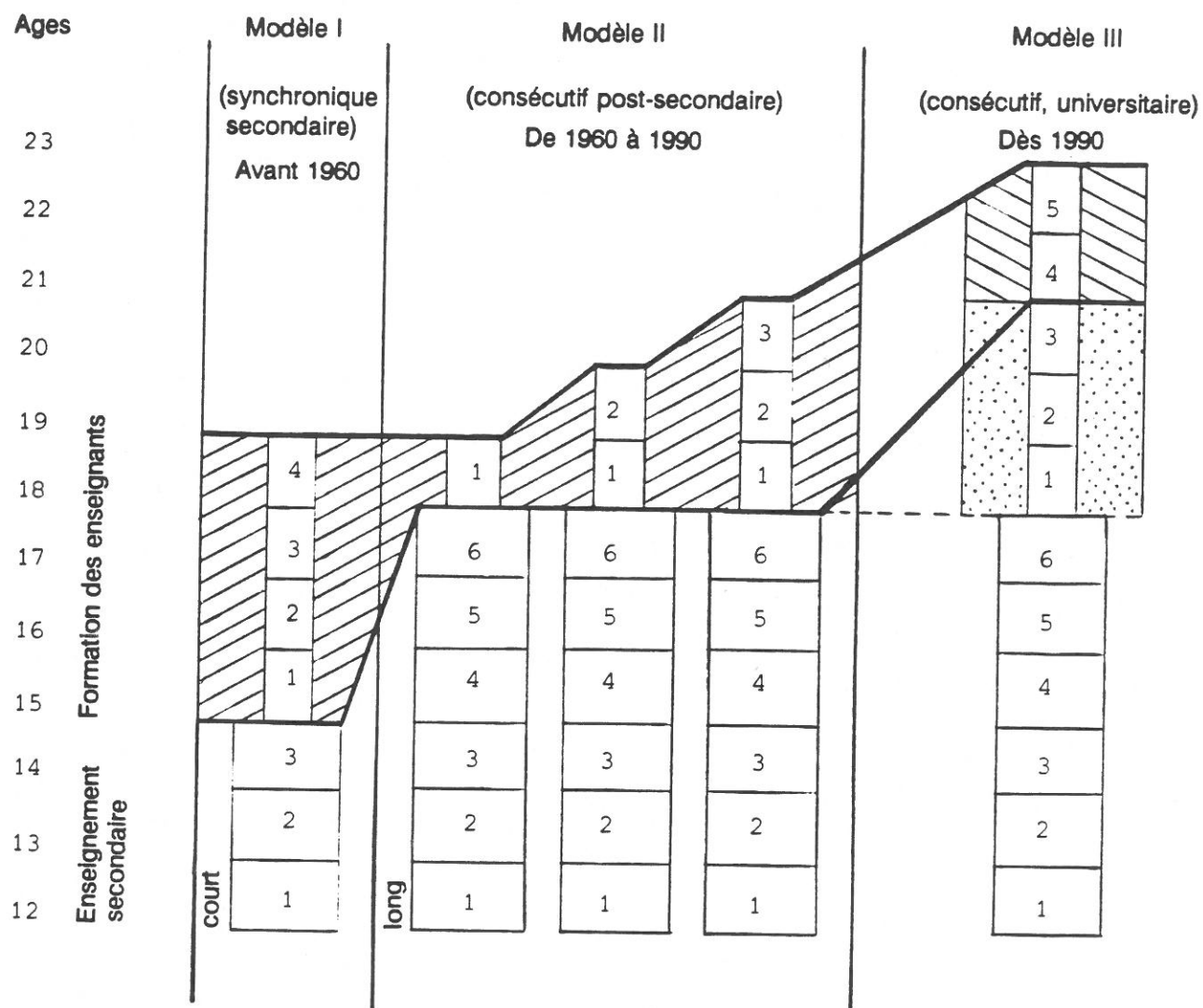
Les indicateurs de tendances de cette soudaine évolution sont :

- la construction d'un socle d'études secondaires terminées (le bac);
- la dissociation des formations générale et professionnelle;
- l'appoint d'une véritable formation scientifique;
- l'ouverture réciproque de l'école à l'Université et de l'Université à l'école.

Enseignant est désormais un métier qu'on choisit plus tard qu'autrefois (à 19 ou 21 ans), et surtout qu'on acquiert plus tard qu'autrefois (à 23 ans).

Cette évolution interroge bien sûr les cantons suisses, dont tous les systèmes s'inspirent des modèles «secondaire» ou «post-secondaire», aucun n'étant vraiment universitaire. Se perçoit certes une lente évolution vers le système de formation «post-secondaire»; mais le discours sur l'universitarisation, en Suisse romande, n'a été engagé qu'à Genève.

LES TROIS ETAPES DES POLITIQUES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN EUROPE



Légende

-  Formation générale
-  Formation scientifique et professionnelle en Instituts para-universitaires
-  Formation générale à l'Université
-  Formation scientifique universitaire et professionnelle

Pourquoi cette accélération ?

Pourquoi la formation des enseignants en Europe subit-elle une telle mutation ? La réponse est simple : on souhaite attirer à l'enseignement un plus grand nombre de candidats et parmi les plus intelligents. Un plus grand nombre, car les effectifs annoncés actuellement sont insuffisants en regard de l'évolution démographique des enfants à enseigner, en regard surtout de l'entrée en retraite prochaine de nombreuses catégories d'âges, entrées en fonction après guerre. De plus grande qualité, aussi, compte tenu de la difficulté accrue du métier.

On remarquera donc bien que la solution retenue afin d'élargir la plate-forme n'est pas d'abaisser les exigences, mais au contraire, de les hausser. Avec le double pari, apparemment paradoxal, d'atteindre à la fois le nombre et la qualité. On verra que ce pari est le bon pari.

Ainsi donc, on souhaite en Europe ne plus dissocier la formation des enseignants selon l'âge des enfants enseignés; on souhaite assurer l'emploi en augmentant la formation générale; on souhaite rehausser le statut de l'enseignant européen par une double valorisation d'études universitaires¹ et de rémunération adaptée; on souhaite surtout favoriser, en Europe, la mobilité des enseignants communautaires, et ceci se fera «à niveau universitaire».

L'ensemble de ce projet est lié à une reformulation du Traité de Rome de 1957, totalement économique jusqu'ici. De nouveaux textes sont en préparation, recommandant aux Etats européens de ne plus procéder sur des modèles du XIXe siècle dans un domaine majeur où l'Europe doit relever un défi de nature sociale et intellectuelle. L'enseignement est une ressource de caractère européen qui ne peut plus se concilier avec des systèmes scolaires nationaux érigés en parcs nationaux se protégeant de prédateurs étrangers. Est donc affirmée la nécessité européenne d'une formation supérieure des enseignants en sciences de l'éducation; la nécessité d'une politique de reconnaissance intérieure; est même demandée la double création d'un Conseil européen des formateurs de formateurs et d'une Fondation européenne pour la recherche en formation des enseignants. Mais la Communauté européenne avait toujours affirmé le primat économique d'une union européenne. Ce langage serait-il nouveau ? Il est nouveau, en effet², au point que le Conseil des universités du 25 novembre 1991 va faire de la formation le thème principal de ses débats; la priorité n'est désormais plus ailleurs; la formation est priorité de la Commission dès 1992.

Ce langage est novateur. Il explique à lui seul la formidable accélération des politiques de formation d'enseignants européens de toutes les catégories à niveau universitaire pour tous, en vue de mobilité accrue à l'intérieur de la Communauté.

¹ «Le statut d'un métier est lié à son premier diplôme», dit Catherine Moisan

² cf. Tableau «La formation des enseignants primaires en Europe»

Pour conclure, nous aimerions simplement dire le succès de l'Académie de Grenoble, dans son entreprise d'universitarisation de la formation de tous ses enseignants depuis 1990. Grenoble avait été décrétée Académie-pilote, en même temps que celles de Reims et de Lille. Elles ont été suivies très scrupuleusement pendant toute l'année universitaire écoulée par le cabinet présidentiel, Michel Rocard, premier ministre, et l'Assemblée nationale française, en direct, par deux fois.

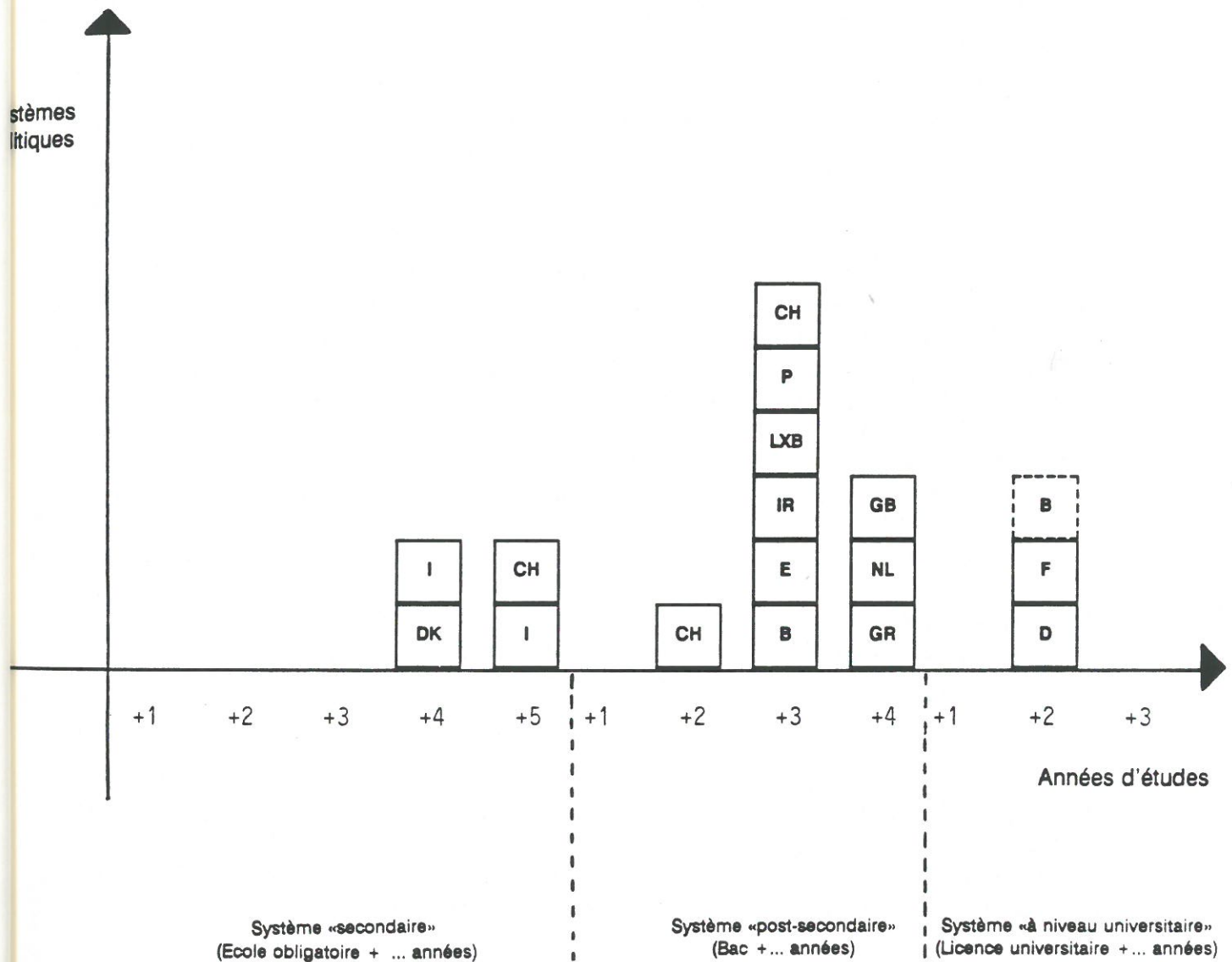
**A titre d'exemple :
L'IUFM de Grenoble**

Le succès est total. En quantité. Et en qualité. L'appel d'offres s'adressait à 450 emplois : la réponse s'est multipliée par 1,7, puisque 1500 candidatures sont parvenues à l'IUFM de Grenoble. Quant à la qualité, il est remarquable de mesurer que 1500 licenciés se sont présentés au concours, dont 200 munis de diplôme de troisième cycle. L'écho rencontré est significatif, puisque les Facultés universitaires reprochent actuellement à l'IUFM de leur « piquer » leurs meilleurs étudiants et souvent même dans les catégories sociales les plus favorisées. Et même pas rarement d'âges moyens et de professions autres (médecins, architectes). Inouï ! La carrière enseignante serait-elle redevenue attractive ?

Vraiment, le temps a bien changé où l'enseignement était une chance de promotion pour les catégories moyennes de la population. Mais ce temps a changé bien avant l'universitarisation.

L'universitarisation de la formation des enseignants de toutes catégories n'est qu'une recherche d'adaptation aux exigences de notre temps.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS PRIMAIRES EN EUROPE



Légende :

 = en projet

Les paramètres d'une réussite

Une telle réforme ne se décrète pas; elle se négocie et, pour réussir, doit tenir compte des paramètres les plus pertinents de la formation des enseignants : continuité, mobilité, globalité, évaluation, professionnalisme, sont actuellement les paramètres les plus pertinents.

Continuité : La formation se fera par unités capitalisables; elle se construira sur les 3 «i» (initiation, induction, in-service); elle se greffera sur des projets d'établissements scolaires réels et concrets.

Mobilité : La formation sera européenne et se fera par unités capitalisables acquises en d'autres systèmes scolaires³; l'accréditation permettra une mobilité verticale vers des fonctions de postes à responsabilité accrue et offrira un véritable plan de carrière à une catégorie professionnelle qui n'en a guère actuellement; seront instituées des passerelles universitaires, favorisant l'intégration de l'enseignant à la grande famille de la communication et son intégration à un groupe porteur; des crédits de retraite pourront peut-être même être acquis en cours de carrière.

Globalité : Une réforme de structure n'a aucune signification si n'est pas envisagée simultanément une réforme des processus et des contenus; ce défi est dans le camp universitaire désormais.

Evaluation : Il s'agira d'incorporer les résultats de la recherche à des modèles consistants de pratique, et donc d'augmenter les crédits et les actions de recherche sur la formation des enseignants, qui stagne souvent à 2% des crédits de recherche en éducation (en Belgique, par exemple).

³En trois ans, le programme ERASMUS a explosé. En 1987/1988, il concernait 200 Instituts, 3500 étudiants universitaires. En 1991-1992, il concerne 1500 Instituts et 60'000 étudiants universitaires, pour des stages minima de 3 mois, de 12 mois dans l'idéal, de 7 mois en moyenne.

Professionalisation : «Si l'universitarisation de la formation aux carrières enseignantes ne confère pas plus de professionnalisme à l'enseignant, elle entraînera un échec». Tels ont été les propos que nous avons entendus et tenus à un Symposium d'experts réunis à Anvers, en été 1991. C'est donc un «oui, mais ...» à l'universitarisation qui a été dit à Anvers.

Car les réserves au projet sont fortes, et doivent être traitées avec le plus grand sérieux. «Enseigner, c'est faire preuve de bon sens, et non de science !», entend-on souvent. Certes, mais la formule est vraie pour le médecin aussi qui a besoin de science dans son diagnostic, et d'art dans son indication.

«L'Université ne formera que des forts en thèmes et non des enseignants». Alors il faudra que l'Université change. Car il est bien vrai qu'être enseignant, c'est être d'abord un spécialiste de la communication, de la transmission. Un chimiste n'est pas professeur de chimie. Enseigner s'apprend. C'est cette science nouvelle de la communication dont pourra s'occuper l'Université repensée dans ses modèles.

D'ailleurs, le concept «Université» est un concept instable. Le mot change de contenu très souvent en Europe, et la réserve émise en Suisse ou en France à l'égard d'une Université sclérosée ne se retrouve souvent pas ailleurs. Tout se passe comme si l'Université entretenait des animaux dangereux pour la formation des enseignants, et qu'un transfert de compétences aboutirait à un désastre culturel : «On créerait des musicologues sourds», avons-nous entendu. Tout se passe donc comme si un camp (l'Université) allait absorber l'autre (l'enseignement). Or, le modèle n'est pas indiqué : le mouvement ne sera pas univoque. L'Université devra adapter ses catégories à ce nouveau champ et c'est en termes d'ouverture mutuelle qu'il conviendra de raisonner, et non plus d'absorption.

Enfin, si l'on entend faire de l'enseignant un professionnel, il se pourrait bien que ce nouveau professionnel, issu de l'Université, à l'exemple des journalistes, des prêtres et des pasteurs, demande que soient relâchés les liens institutionnels entre l'enseignement et l'Etat, et qu'ainsi les collectivités publiques tissent non plus des relations de type administratif avec les enseignants, mais des relations de type statutaire, sur contrat de projet, avec limitation dans le temps et dans l'action, dans un type de relations contractuelles telles qu'on les conduit avec tous les professionnels. Professionnels que seraient devenus les enseignants issus de l'Université. Ce dernier thème est fort de conséquence. Chacun s'en rend bien compte.

L'opposition se lève : trop tard !

Tout est allé bien vite en France : l'expérimentation en trois Académies était à peine lancée que déjà s'était généralisé le modèle sur l'ensemble du territoire français. L'étonnement n'est pas qu'il y eût opposition, mais qu'elle ne vînt pas ! Ou trop tard, plus exactement. Sous le titre «On liquide les profs !», le journal «Le Point» du 12-18 octobre 1991, par exemple, s'est élevé avec véhémence contre le Ministère et les didacticiens de tous poils, les accusant de vouloir placer du «savoir-faire» à la place d'un «savoir-mort».

L'analyse de cette virulente diatribe révèle toutefois très clairement la faiblesse de l'argumentation :

- la critique est parisienne, et singulièrement inter-universitaire parisienne;
- elle relève d'une méconnaissance du milieu éducatif actuel et de son évolution;
- elle procède de la seule défense d'un statut de prof dont le savoir suffirait. Mais, encore une fois, un bon chimiste n'est pas ipso facto un bon prof de chimie. Communiquer s'apprend.

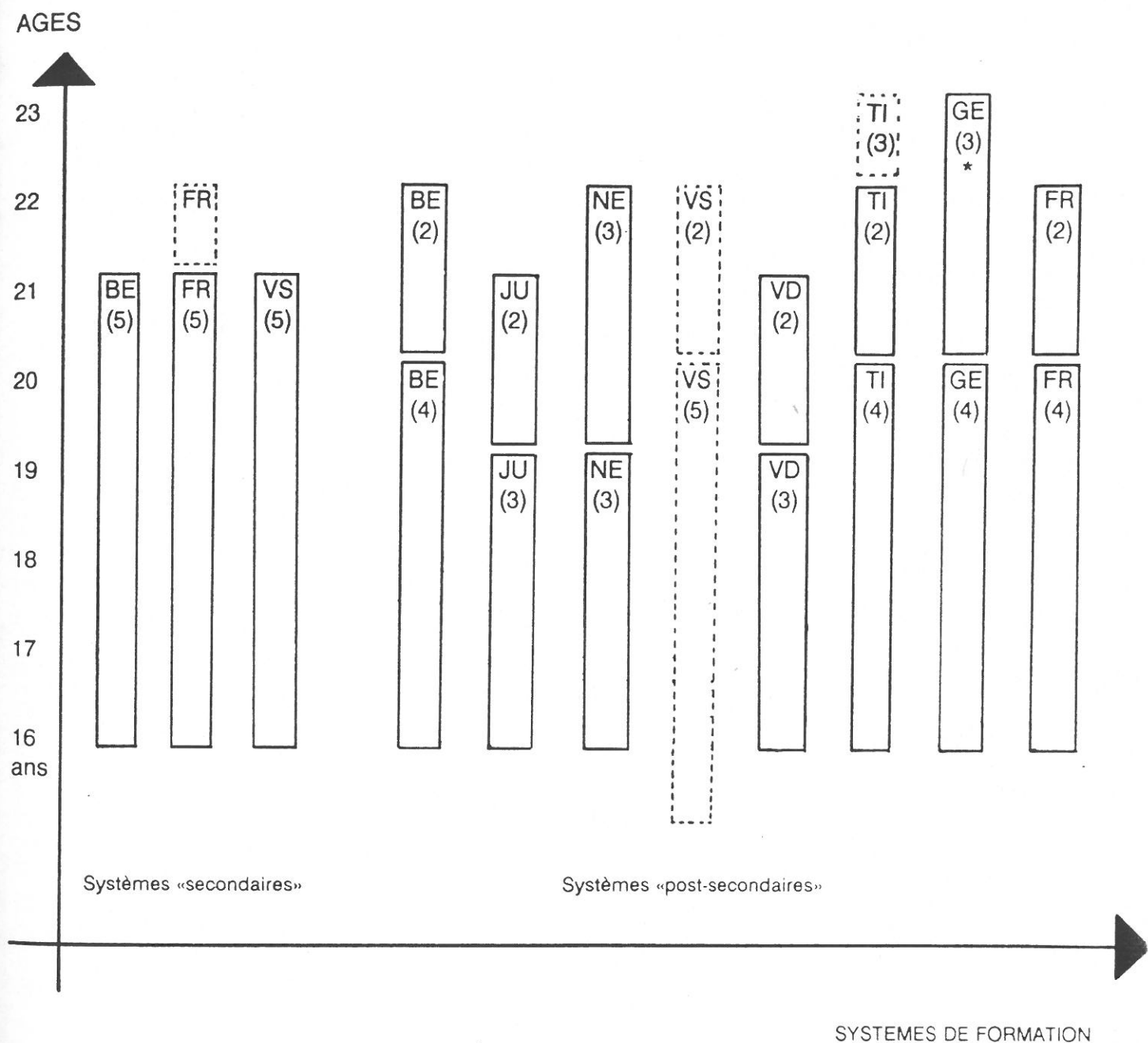
Il serait faux toutefois de nier les difficultés rencontrées. Bigre ! On ne change pas un système d'un siècle et demi sans grogne ! Et rien n'assure, pour l'instant, que l'évolution se conjugue avec professionnalisme. Ni non plus que le fâcheux usage jargonnant s'avère bien utile.

L'Europe de l'éducation attend que la France soumette l'IUFM à un examen serré et à une analyse suivie de son spectaculaire développement. Seuls des indicateurs fiables permettront de convaincre et d'influencer les systèmes scolaires voisins. Et d'assurer le contrôle démocratique de la révolution française - celle de 1991 - de la formation des enseignants.

Les cantons suisses ne sont pas les moins intéressés, d'autant plus que, selon décision toute récente de la Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, la mise à l'étude de l'harmonisation de leurs formations d'enseignants est demandée.

Neuchâtel, le 30 octobre 1991
IRDP-JAT/Lc/efa/amc canari

LA SITUATION DANS LES CANTONS LATINS SUISSES¹



Légende

[] = en projet

* dont une année à l'Université

¹ cf. Formation des enseignants(e)s primaires en Suisse romande et au Tessin
Convergences et divergences (1970-1990)
Claude Merazzi, IRDP/Regards 90.311, octobre 1990